

FINANCES

Rapport sur les Orientations Budgétaires 2026

1. Rappel des dispositions légales

En application de l'article D.2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de plus de 10 000 habitants sont tenus de mettre en place un débat d'orientations budgétaires. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Touraine Vallée de l'Indre entre dans ce cadre réglementaire.

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est prévu à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif.

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, est venue préciser que ce débat doit se tenir sur la base d'un **rapport** qui doit présenter **les orientations budgétaires, la structure et la gestion de la dette ainsi que la structure et l'évolution des effectifs.**

2. Présentation de l'EPCI

2.1 – Le territoire



Située dans le département d'Indre-et-Loire en région Centre Val-de-Loire, la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre regroupe 22 communes et 55 689 habitants sur un territoire de 485 km².

Dotée d'un patrimoine naturel et historique exceptionnel en plein cœur de la Touraine, Touraine Vallée de l'Indre se déploie sur un territoire riche et vivant. Les magnifiques châteaux de la Renaissance (châteaux d'Azay-le-Rideau, de l'Islette, d'Ussé, domaine de Candé...) côtoient la forteresse médiévale de Montbazou, le port de Loire à Bréhémont et les sites troglodytiques, nichés dans ou à proximité du parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Ce patrimoine architectural et naturel unique s'inscrit dans un territoire économiquement dynamique. Touraine Vallée de l'Indre dispose de 16 zones d'activités économique accueillant plus de 2600 entreprises de toutes tailles qui ont fait le choix de s'installer dans un territoire agréable à vivre et à travailler.

Cette attractivité repose sur le déploiement de zones d'habitat à dimensions humaines, le maintien et le développement de services et de commerces de proximité, le réseau de crèches, de bibliothèques et d'accueils pour la jeunesse, les espaces naturels préservés et le patrimoine historique, mais aussi par la proximité avec la métropole de Tours et sa desserte routière, autoroutière, ferroviaire et aéroportuaire. Tous ces éléments font du territoire de Touraine Vallée de l'Indre un espace dynamique et attractif.

2.2 – Fiche d'identité du territoire (sources INSEE)

Population en historique depuis 1968

Population et densité	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Population	26 758	30 340	34 745	38 716	41 344	45 488	47 961	51 878	54 651
Densité moyenne (hab/km ²)	55,2	62,6	71,6	79,8	85,2	93,8	98,9	107,0	112,7

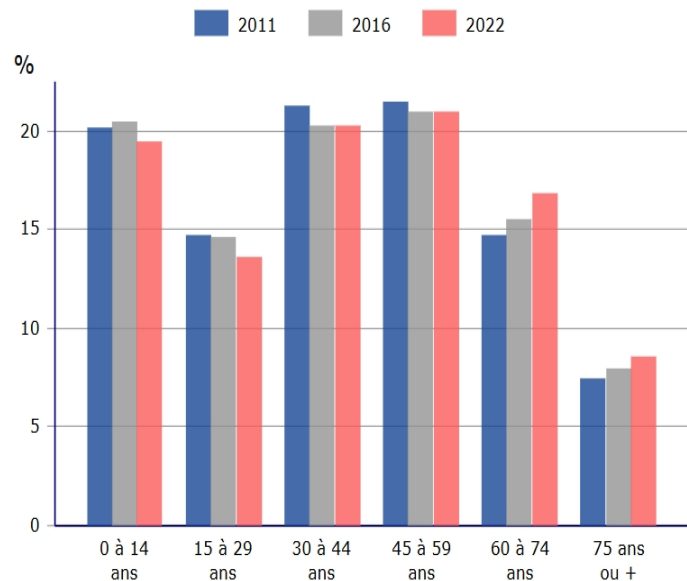
(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2010 au RP2021 exploitations principales.

Population par grandes tranches d'âges

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



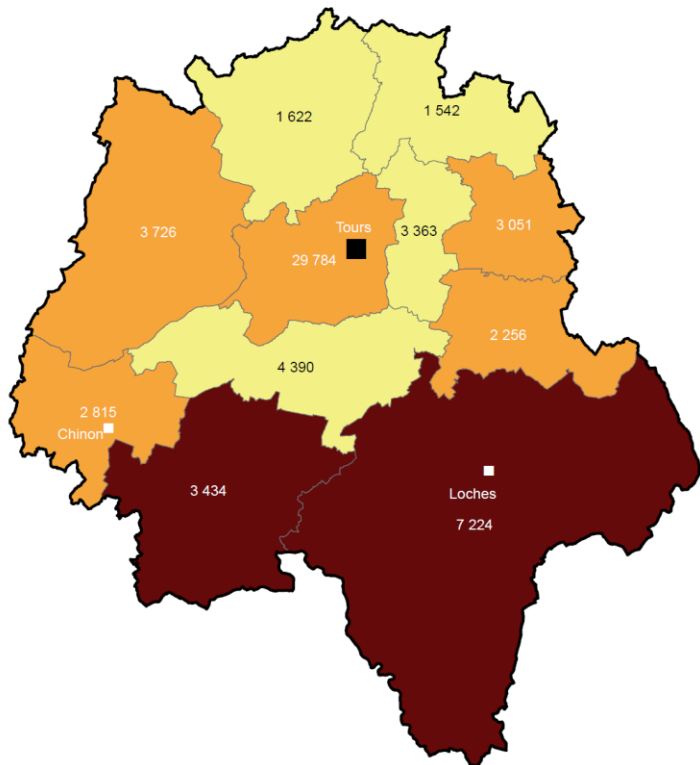
En 2022, les **habitants de 75 ans et plus** étaient 4 709 soit 8,6% de la population dans cette tranche d'âge.

Les projections de population prévoient que la part de cette tranche d'âge va continuer de progresser.

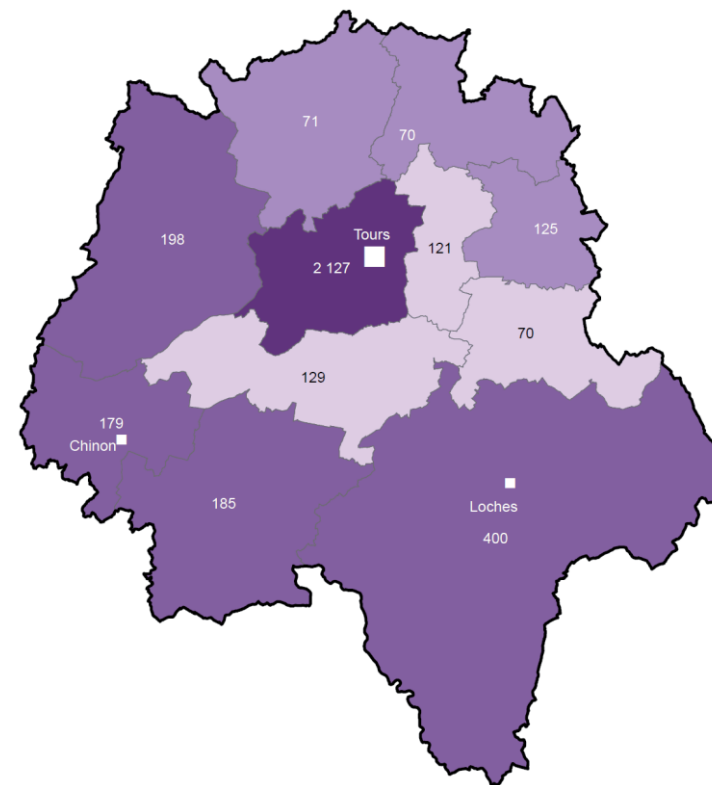
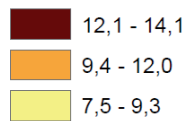
La population des plus de 60 ans augmente alors que celle des moins de 25 ans décroît :

• **25,5% des habitants a au moins 60 ans. Leur poids au sein de la population a augmenté de 3,3 points en 10 ans.**

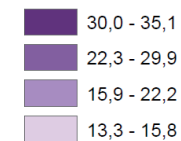
Population des personnes âgées dans le département



Part de personnes de 75 ans et plus (2018) (en %)



Part de personnes âgées de 65 ans et plus bénéficiaires du minimum vieillesse (fin 2020) (en %)



■ Logement

Catégorie de logement	2011	2016	2022
Résidences principales	90,0	89,7	90,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	4,6	4,2	3,8
Logements vacants	5,5	6,2	5,9

Type de logement	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	21 308	100,0	23 356	100,0	25 169	100,0
Maisons	19 480	91,4	21 382	91,6	22 769	90,5
Appartements	1 685	7,9	1 862	8,0	2 238	8,9
Autres	143	0,7	111	0,5	162	0,6

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025 .

En 2022, les habitants de Touraine Vallée de l'Indre sont très majoritairement **des propriétaires** (77,5 %). Ils occupent leur logement depuis plus de 20 ans pour presque 35 % d'entre eux.

55,5 % des ménages vit dans son logement depuis plus de 10 ans.

La vie en établissement d'hébergement collectif

Les EPHAD

Avec 230 lits en EHPAD, Touraine Vallée de l'Indre dispose en 2019 de 84 places pour 1 000 séniors âgés de 80 ans ou plus, ce qui est proche de la moyenne nationale mais l'offre la plus faible des Communautés de communes d'Indre-et-Loire. En 2021, sur le territoire Touraine Vallée de l'Indre, 5,1% des séniors âgés de 75 ans ou plus vivent dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées contre 10% en moyenne dans les Communautés de communes d'Indre-et-Loire. C'est le ratio le plus faible du département.

L'hébergement en institution augmente rapidement avec l'avancée en âge : 4% des 80-89 ans y vivent, puis 19% des 90 ans ou plus.

Les résidences autonomie

Le territoire dispose de 40 places d'hébergement en résidence autonomie. Ces établissements sont publics et bénéficient d'une proximité satisfaisante avec les commerces et services avoisinants.

Compte tenu du vieillissement de la population et de l'évolution du cadre juridique les destinant à n'accueillir que des personnes autonomes, une réflexion doit s'engager sur leurs réponses aux besoins de la population.

■ Emploi

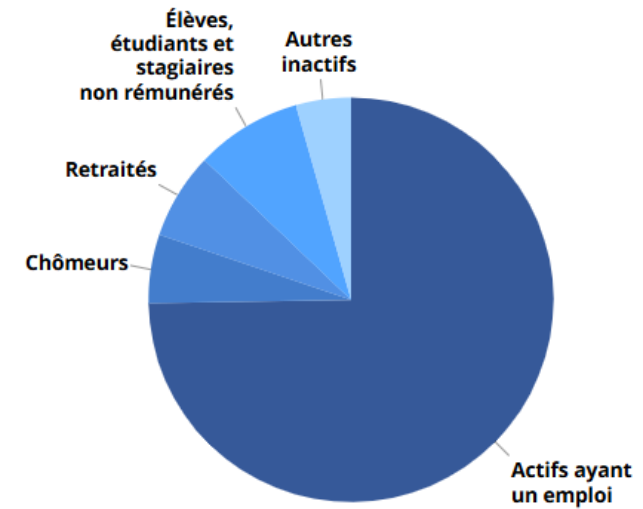
EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

Type d'activité	2011	2016	2022
Ensemble	30 616	32 168	33 440
Actifs en %	76,4	78,8	80,3
Actifs ayant un emploi en %	70,7	72,4	74,8
Chômeurs en %	5,7	6,4	5,5
Inactifs en %	23,6	21,2	19,7
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	8,2	8,8	8,5
Retraités ou préretraités en %	10,1	8,1	6,9
Autres inactifs en %	5,3	4,3	4,4

sources : Insee. RP2011. RP2016 et RP2022. exploitations principales. géographie au 01/01/2025.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2022

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2022



Source : Insee. RP2022 exploitation principale. géographie au 01/01/2025.

3. Le contexte (source rapport d'activité 2024)

■ 3.1 – Présentation de la résidence autonomie

Cadre juridique

Créée en 2000, la résidence sénior relève, depuis le 1^{er} janvier 2017, du statut juridique **résidence autonomie** conformément à la loi n° 2015-1776 du 28/12/2015. Le décret n° 2016-696 définit l'organisation et le cadre de fonctionnement de ce type d'établissement médico-social.

L'offre de service : 9 prestations minimales individuelles ou collectives

1- Prestations d'administration générale :

- o Gestion administrative de l'ensemble du séjour, notamment l'état des lieux contradictoire d'entrée et de sortie ;
- o Elaboration et suivi du contrat de séjour, de ses annexes et ses avenants.

2- Mise à disposition d'un logement privatif, comprenant en sus des connectiques nécessaires pour recevoir la télévision et installer le téléphone.

3- Mise à disposition et entretien de locaux collectifs

4- Accès à un service de restauration par tous moyens

5- Accès à un service de blanchisserie par tous moyens

6- Accès aux moyens de communication, y compris Internet, dans tout ou partie de l'établissement.

7- Accès à un dispositif de sécurité apportant au résident 24h/24h une assistance par tous moyens et lui permettant de se signaler.

8- Prestations d'animation de la vie sociale :

- o Accès aux animations collectives et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement
- o Organisation des activités extérieures.

9- Accès à une offre d'actions collectives et individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci.

La tarification

La tarification des prestations doit se décomposer de la façon suivante :

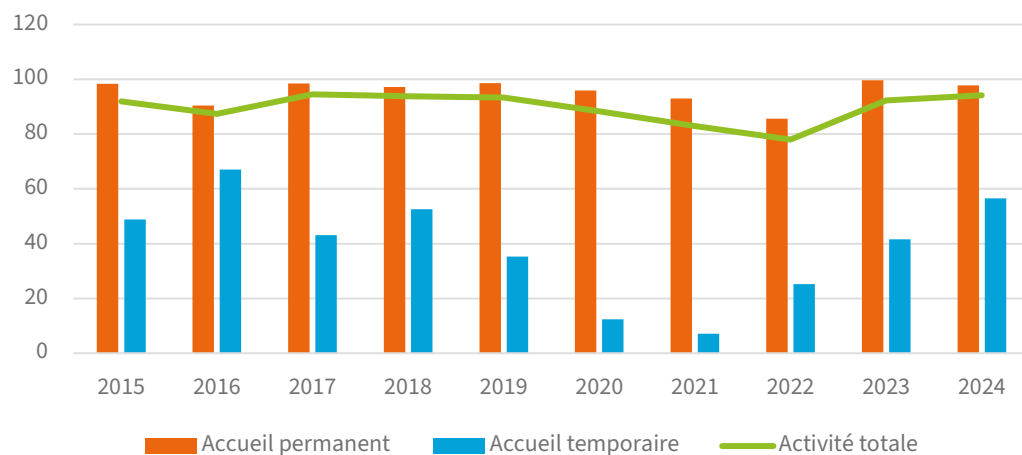
- Loyer
- Charges communes pour les prestations obligatoires
- Les prestations facultatives (restauration, blanchisserie ...)

3.2 – Population et activité de la résidence autonomie

La résidence autonomie dispose de **18 studios T1 bis, 2 studios T2 et 2 studios T1** :

- Soit en accueil permanent : 20 résidents (22 si deux couples sont accueillis)
- Soit en accueil temporaire : 2 résidents (3 si un couple est accueilli)

Evolution de l'occupation par type de séjour

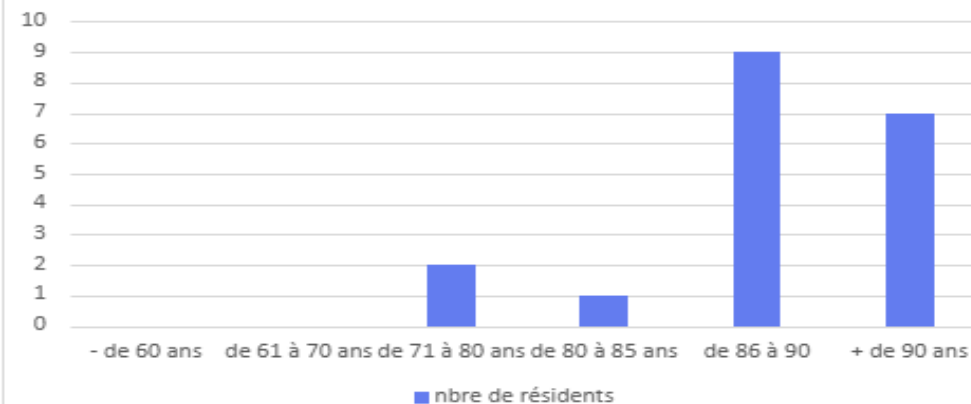


En 2024, le taux d'occupation de la résidence autonomie est de :

- 97,76 % pour l'hébergement permanent,
- 56,51 % pour l'accueil temporaire,

soit un taux d'occupation total de 94,18 %.

Résidents par âge au 31/10/2025



Au 31 octobre 2025 :

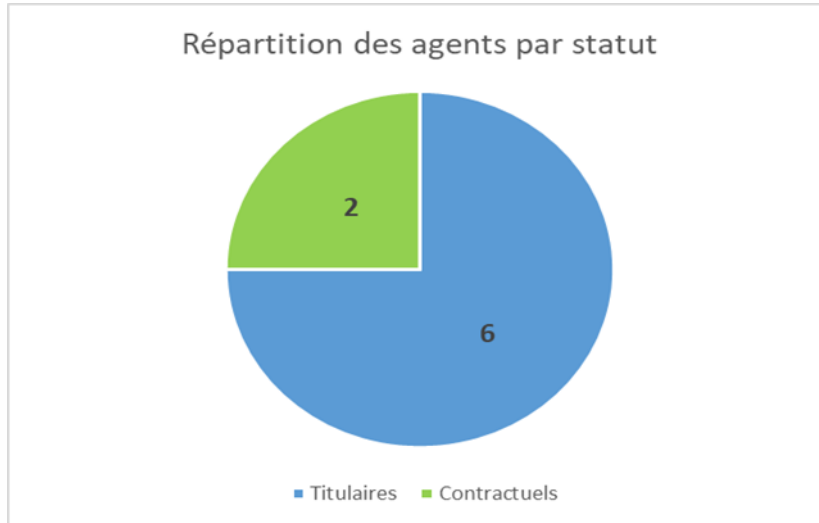
- 19 résidents âgés de 76 à 94 ans habitent à la résidence, dont 15 femmes et 4 hommes,
- 84,2 % de l'effectif a plus de 85 ans.

L'âge moyen est de 89 ans (entre 77 et 94 ans).

L'âge médian est de 89 ans.

3.3 – Les effectifs de la résidence autonomie

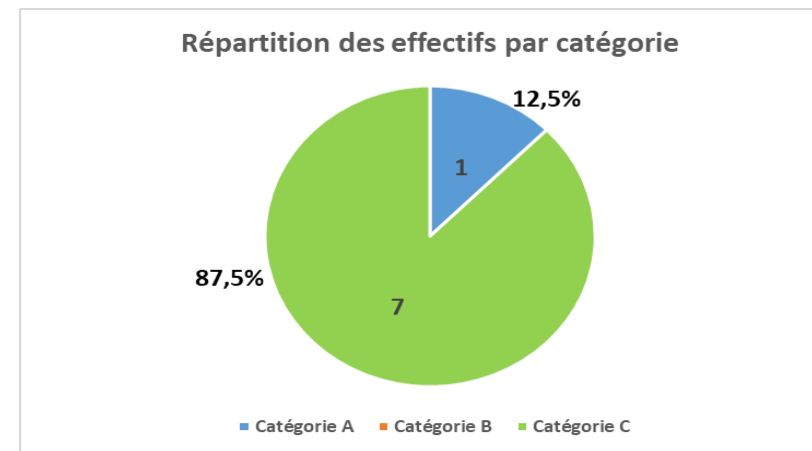
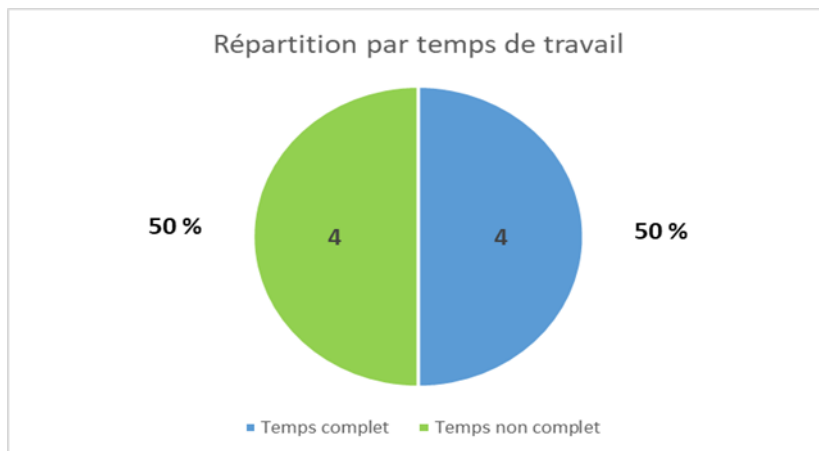
En fonction du statut, du temps de travail, par catégorie



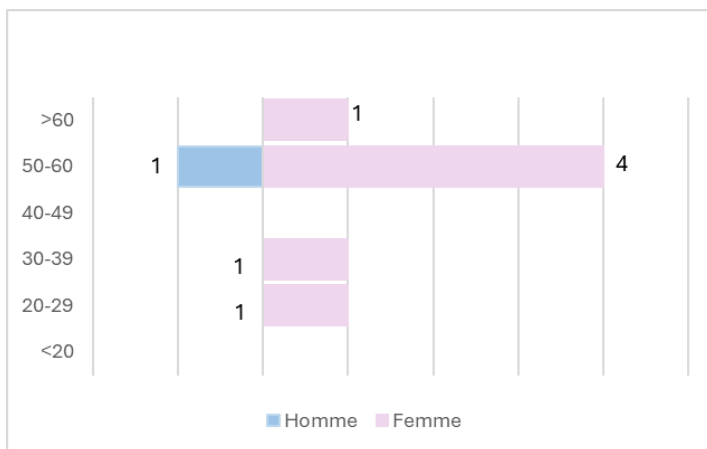
6 agents titulaires et 2 contractuels qui représentent 6,82 ETP (dont 0,50 ETP est remis à disposition de la direction des affaires sociales), soit 6,32 ETP.

A noter : un agent temps plein titulaire est en disponibilité pour convenances personnelles.

Une partie de l'activité est assurée en astreinte de nuits à hauteur de 1,47 ETP.



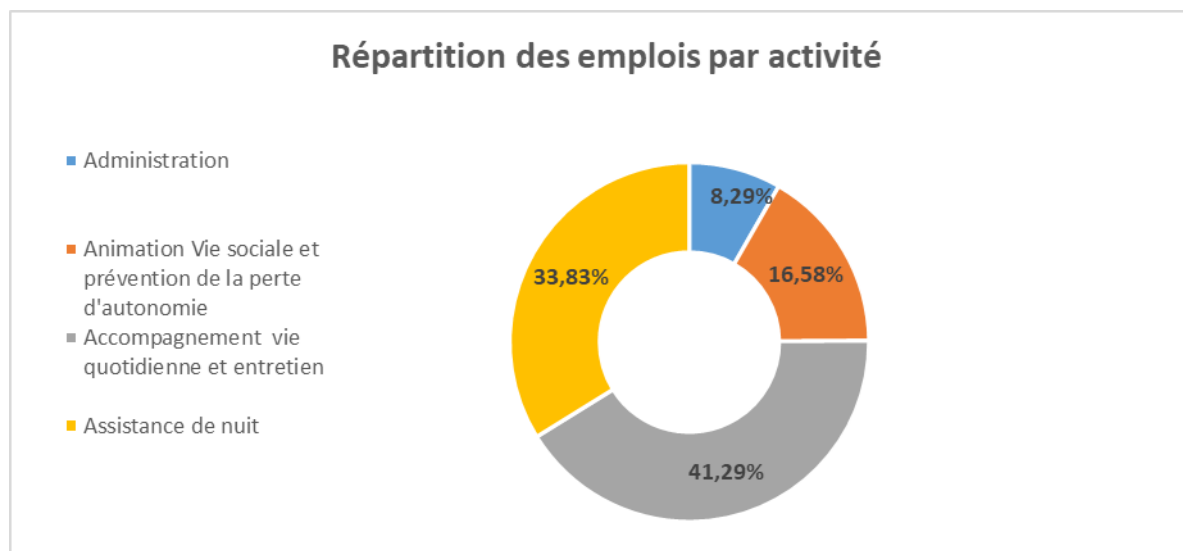
▪ En fonction de l'âge



L'âge moyen des agents en activité (hors agent en disponibilité) est de 51,2 ans.

L'âge médian est de 54 ans.

▪ En fonction de l'activité



4. Le choix et les orientations budgétaires

4.1 – Le budget du CIAS

4.1.1 – Le compte administratif 2024 (rappel)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
	CA 2024		CA 2024
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00	002 - EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES	0,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	900,00	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR	1 000,00
Total général	900,00	Total général	1 000,00

Le résultat de l'exercice 2024 est de 100 €.

Avec la reprise de l'excédent de fonctionnement antérieur de 1125 €, le résultat global est donc de 1 225 €.

➤ 4.1.2 – Le budget 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	iY	BP 2025	BP 2026
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		850,00	500,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		1 150,00	1 100,00
Total général		2 000,00	1 600,00

Le chapitre 011 contient des crédits de précaution.
Le chapitre 65 est composé de :

- La contribution Gip Recia
- La maintenance du logiciel comptable
- La subvention au Comité des Œuvres Sociales Touraine Vallée de l'Indre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	iY	BP 2025	BP 2026
002 - EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES		1 225,00	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		775,00	1 600,00
Total général		2 000,00	1 600,00

Le résultat 2025 n'étant pas encore connu au 31 octobre, une subvention de Touraine Vallée de l'Indre de 1 600 € est nécessaire pour équilibrer le budget 2026.

Cette subvention maximale sera actualisée au budget supplémentaire en fonction du résultat de l'exercice 2025.

■ 4.2 – Le budget annexe de la résidence autonomie

➤ 4.2.1 – La stratégie financière globale

L'objectif principal reste de maintenir les produits de la tarification à hauteur des coûts de fonctionnement de la résidence autonomie, tout en poursuivant les objectifs de renforcement de l'attractivité.

En 2026, la poursuite de cet objectif restera une priorité comme en 2025 avec les projets suivants :

- **une réflexion sur les tarifs,**
- **la poursuite de la rénovation afin de renforcer l'attractivité.**

➤ 4.2.2 – Le compte administratif 2024 (pour mémoire)

DEPENSES D'EXPLOITATION

	IT	CA 2024
011 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOI	166 965,17	
012 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSON	247 690,93	
016 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUC	90 721,76	
Total général	505 377,86	

RECETTES D'EXPLOITATION

	IT	CA 2024
002 - Excédent de la section d'exploitat	0,00	
018 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'E	497 103,35	
019 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUI	36 821,91	
Total général	533 925,26	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	IT	CA 2024
001 - Résultat d'invest. antérieur reporté	0,00	
139 - Subventions d'investissement	5 522,84	
16 - Emprunts et dettes assimilées	30 615,35	
20 - Immobilisations incorporelles		
21 - Immobilisations corporelles	17 430,89	
Total général	53 569,08	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	IT	CA 2024
10 - Fonds associatifs, apports, do	1 651,97	
13 - Subventions d'Investissement	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées		
21 - Immobilisations corporelles	996,00	
27 - Autres immobilisations financières		
28 - Amortissements des immobilisat	42 704,47	
Total général	45 352,44	

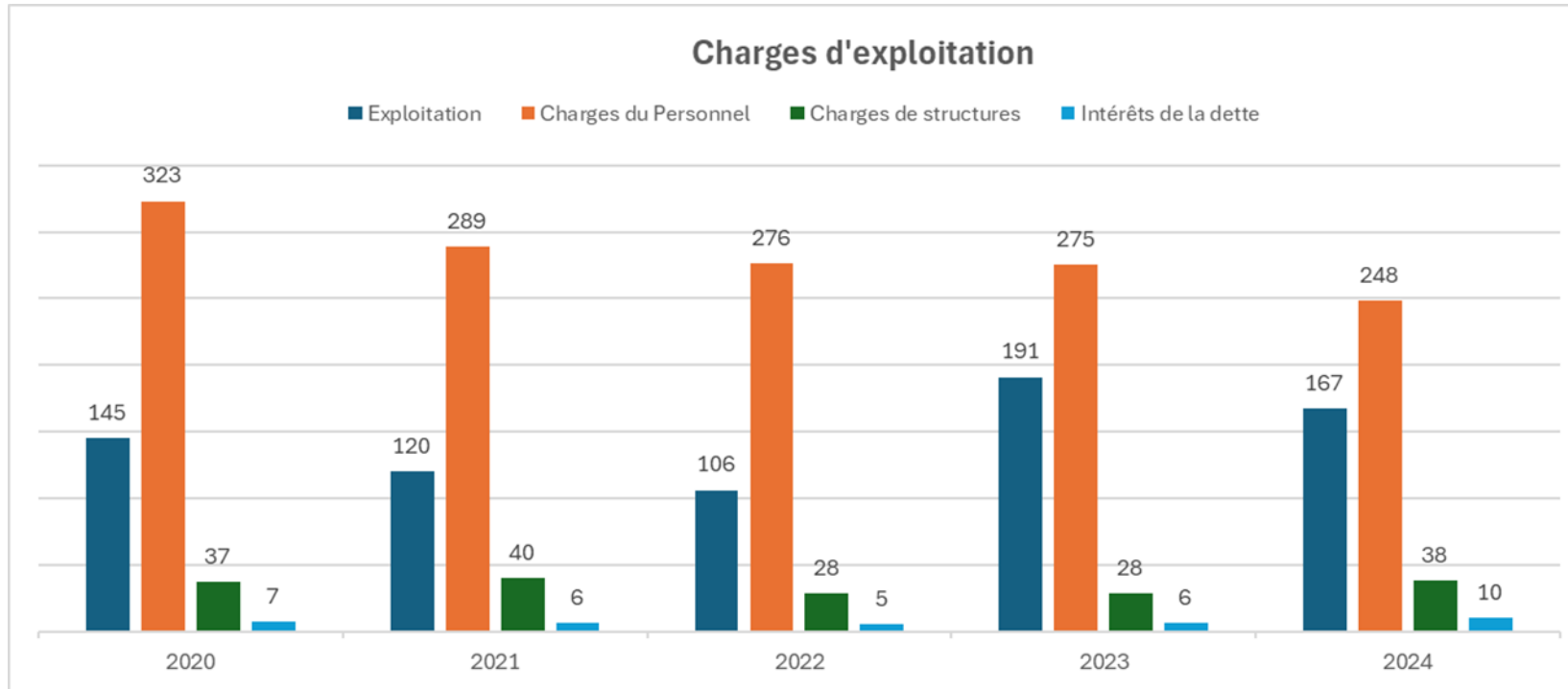
Le résultat de l'exercice 2024 (exploitation) est de 28,5 K€.

Avec la reprise de l'excédent de fonctionnement antérieur qui s'élevait à 23,9 K€, le résultat global est donc de 52,4 K€ au 31 décembre 2024.

Le résultat de l'exercice 2024 est de -8,22 K€.

Avec la reprise du report déficitaire antérieur qui s'élevait à -0,05 K€, le résultat global est donc de -8,27 K€ au 31 décembre 2024.

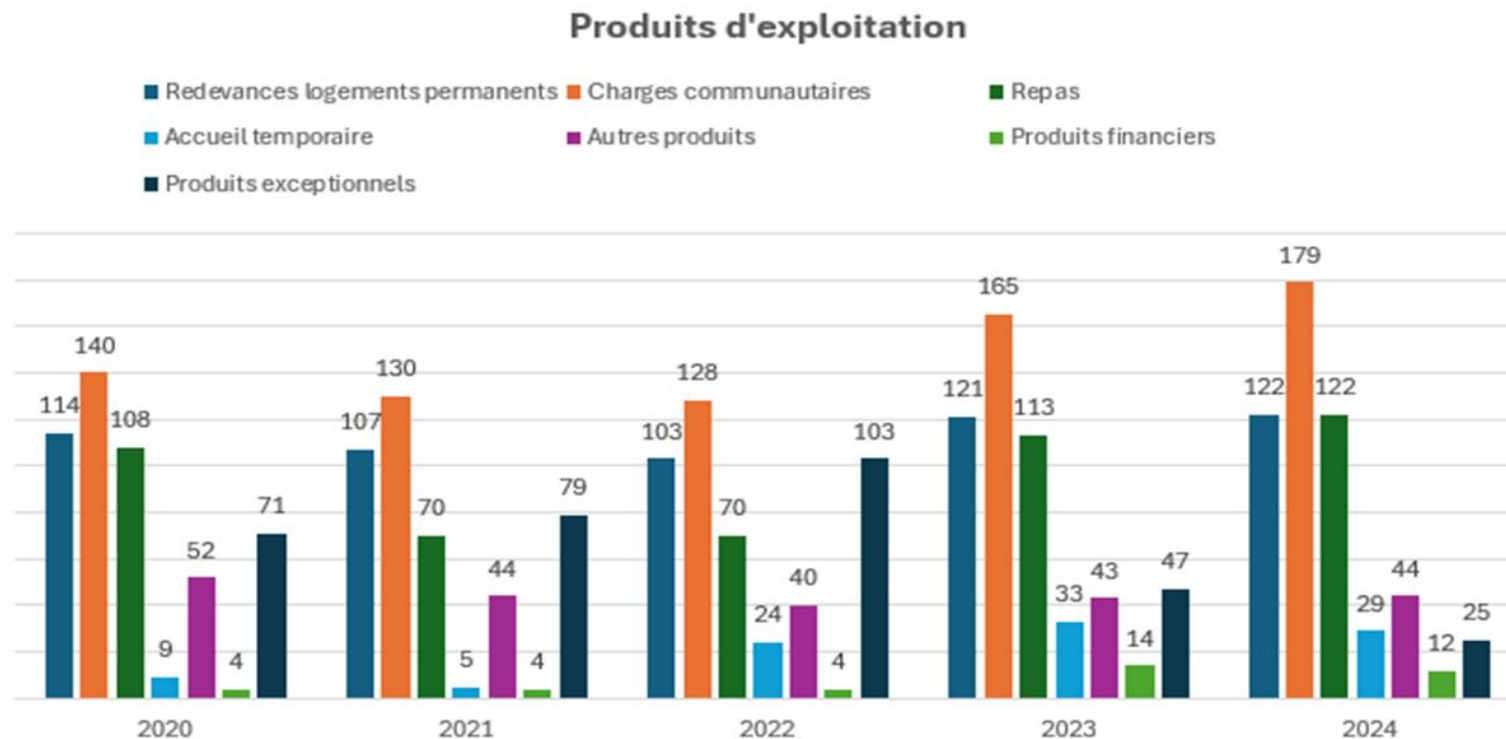
➤ 4.2.3 – L'évolution des dépenses d'exploitation en K€ (2020-2024)



Les dépenses réelles d'exploitation ont diminué de 7,6 % entre 2023 et 2024.

La principale économie s'explique par une optimisation de la masse salariale et en particulier par le remplacement d'un agent à temps complet par un agent en 30/35^{ème}.

➤ 4.2.4 – L'évolution des recettes d'exploitation en K€ (2020-2024)

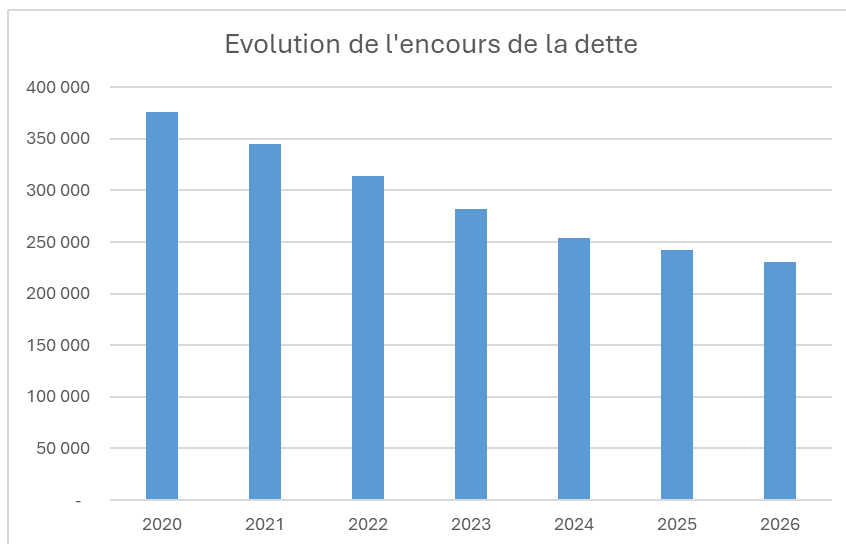


En 2024, les recettes réelles d'exploitation ont baissé de 1,2 %.

Les recettes liées à la facturation ont augmenté légèrement suite à l'augmentation des tarifs, mais avec une fréquentation similaire.

La subvention d'équilibre de Touraine Vallée de l'Indre a diminué considérablement sur les 3 dernières années : 103,1K€ en 2022, 47,1 K€ en 2023 et 25 K€ en 2024. Pour l'année 2025, aucune subvention n'a été demandée.

➤ 4.2.5 – L'endettement (2020-2026)



	Budget MARPA
Nbre emprunts	2
CRD au 01/01/2025	254193
CRD au 31/12/2025	242585
Maturité moyenne (ans)	13,79
Taux d'intérêt moyen	3,68%
Part taux variable	50%

Les deux emprunts restants se terminent en 2039.

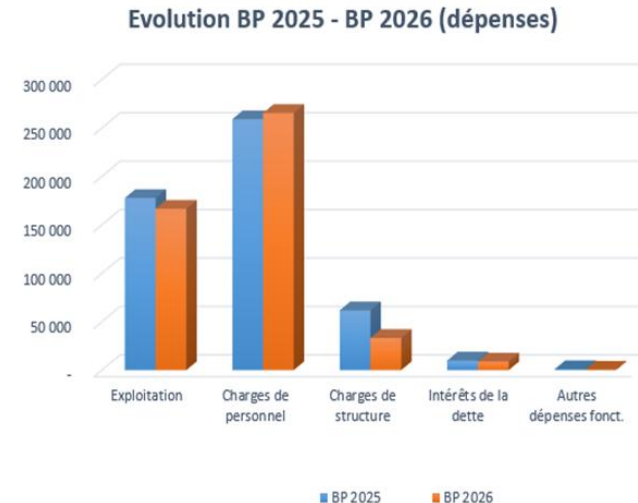
➤ 4.2.6 – Le budget annexe Résidence autonomie 2026

➤ La section d'exploitation

L'évolution des charges d'exploitation du budget 2025 et budget 2026

DEPENSES D'EXPLOITATION

	BP 2025	BP 2026
011 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION	177 796,16	166 650,00
012 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	259 109,84	265 520,00
016 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	122 723,98	88 721,00
Total général	559 629,98	520 891,00



Les dépenses du **chapitre 011** (dépenses afférentes à l'exploitation) sont réduites car le coût des énergies est moins conséquent en 2026 en raison de deux nouveaux marchés relancés en groupement avec le syndicat d'énergie S.I.E.I.L (diminution de 11 K€).

Les dépenses de personnel (**chapitre 012**) suivent l'augmentation du GVT (Glissement-vieillesse-technicité) et augmentent de 2,46% soit 6,4 K€.

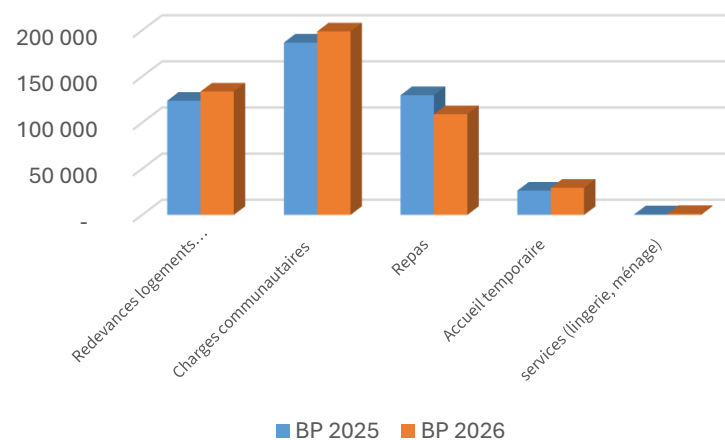
Le **chapitre 016** diminue. Une partie des travaux de rénovation prévus pour augmenter l'attractivité de la résidence autonomie a été réalisée en 2025. La poursuite du programme pourra être envisagée après la constatation du résultat 2025. La part affectée aux amortissements est aussi en baisse.

L'évolution des recettes d'exploitation du budget 2025 et budget 2026

RECETTES D'EXPLOITATION

	BP 2025	BP 2026
002 - Excédent de la section d exploitation	44 164,98	
018 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L E	509 942,00	514 891,00
019 - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUIT	5 523,00	6 000,00
Total général	559 629,98	520 891,00

Evolution BP 2025 - BP2026 (recettes)



Les recettes d'exploitation (**chapitre 018**) sont en légères augmentation grâce à la mise en location du nouveau T2 créé en 2025 et une revalorisation des tarifs à hauteur de 1% sur les loyers et 3% sur les services, sur la base d'une occupation moyenne à 93,7%. La fréquentation du service de restauration est revue à la baisse.

Le **chapitre 019** reste constant car il est constitué essentiellement des amortissements des subventions d'investissement perçues.

A cette étape de budget prévisionnel, une subvention d'équilibre de Touraine Vallée de l'Indre n'est pas nécessaire.

➤ La section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	IT	BP 2025	BP 2026
001 - Résultat d'invest. antérieur reporté		8 270,76	
139 - Subventions d'investissement		5 523,00	6 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées		28 970,82	28 212,78
20 - Immobilisations incorporelles		1 663,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles		147 082,73	86 195,78
Total général		191 510,31	120 408,56

Le **chapitre 139** regroupe l'amortissement des subventions reversée au fonctionnement.

Le **chapitre 16** correspond au remboursement des cautions (12,8 K€ idem en recettes) et aux 2 emprunts (15,4 K€).

Le **chapitre 21** contient une enveloppe de travaux de 86,2 K€ dans le cadre de la rénovation et de l'amélioration des conditions de vie des résidents financées par le PAI CARSAT conformément à la délibération n°2024.04.B.9 du 15/04/2024.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	IT	BP 2025	BP 2026
10 - Fonds associatifs, apports, do		9 232,67	
13 - Subventions d'Investissement		86 377,00	61 642,00
16 - Emprunts et dettes assimilées		13 400,64	12 822,60
27 - Autres immobilisations financières		32 500,00	
28 - Amortissements des immobilisat		50 000,00	45 943,96
Total général		191 510,31	120 408,56

Le **chapitre 10** contient :

- l'affectation au 10682 du résultat de fonctionnement pour couvrir le déficit antérieur,
- les recettes du FCTVA.

Le **chapitre 13** regroupe les subventions d'investissement à percevoir (PAI CARSAT 2024 et prime CEE).

Le **chapitre 16** prévoit l'encaissement des cautions des résidents (idem en dépenses).

Au chapitre 28 la participation aux amortissements est en diminution.